

Plateforme d'Observation des Solidarités DREETS des Pays de la Loire

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Aide Alimentaire » Compte-rendu n°2 – 10/10/2024

Participants :

Association Allers & Retours : Béatrice OGOU
Association Solidarités et Créations : Mélanie GACHELIN
Banque Alimentaire 85 : Bernard METAY
CCAS Nantes : Bonnet ROSEN
Conseil Départemental 44 : Amélie Aoustin
Conseil Départemental 49 : Julie BLOUIN
CROUS : Xavier PORCHERET
DDETS 44 : Françoise BAYLE
La Fabrick Pour Agir : Sophie RENAUD
L'Entraide - Diaconat Protestant de Nantes : Chloé ROCHER
Pain contre la faim : Denis DURAND
Régie de quartier Graine d'ID : Antoinette LEFEBVRE D'ARGENCE
Restos du coeur : Alain HASSE
Secours Populaire Français 49 : Nicolas COCUAUD
Solinum : April BOUVIER
UDCCAS 44 : Florence CLERGEAU
Université d'Angers : Laurent BORDET

Animation/coordination :

Compas : Michaël BERNIER
DREETS : Christophe BUZZI, Elisabeth GALLARD et Céline TECHER

Excusés :

CESER : Dominique LAPERRIERE-MICHAUD
Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté :
François GAUTIER
Conseil Départemental 85 : Céline JALIER
CROUS : Jean-Jacques AUDUREAU
URRIOPS : Anouk GRAYON

Ordre du jour :

Présentation des résultats et modifications du questionnaire de l'Aide alimentaire

Introduction de Christophe Buzzi, Directeur régional délégué de la DREETS

Objectif du GT Aide alimentaire : Mieux connaître les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

L'enquête va être adressée aux structures au cours du premier trimestre 2025 pour une restitution au mois de juin 2025.

L'objectif de ce GT est d'avoir un questionnaire le plus fiable possible : questions à améliorer, thèmes à aborder...

Le questionnaire est resté ouvert au cours de l'été pour permettre aux associations d'y répondre.

La liste des associations et des différentes structures intervenant dans le champ de l'aide alimentaire est en cours d'élaboration.

Différents échanges ont été menés avec l'UDCCAS 44, la Banque Alimentaire et les grandes associations d'aide alimentaire.

Suite à ces échanges, le questionnaire va être adapté aux CCAS ainsi qu'aux Banques alimentaires.

Présentation des résultats et modifications du questionnaire de l'Aide alimentaire

Le support de présentation des résultats est disponible dans l'espace privé sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/resultats-du-questionnaire-de-laide-alimentaire-presentes-le-10-octobre-2024/>

223 invitations envoyées, 179 structures ayant reçu une invitation 112 réponses, 80 réponses exploitables, soit un taux de réponse de 45%.

Objectif pour l'envoi du questionnaire :

- Récupérer des listings d'adresses mail d'associations d'aide alimentaire, des banques alimentaires notamment.
- L'UDCCAS enverra les mails pour l'ensemble des CCAS (question de RGPD).
- Les autres adresses seront récupérées via Solinum.

Modifications du questionnaire :

Rendre le nom de l'association obligatoire.

Le numéro Siret ne sera pas obligatoire car des associations n'ont peut-être pas de numéro de siret.

Avoir un email de contact (obligatoire).

Proposition d'une nouvelle question sur les habilitations d'aide alimentaire : habilitation nationale/habilitation régionale/sans habilitation/CCAS/Banque alimentaire.

Un questionnaire sera adapté pour les structures qui cochent « CCAS » et « Banque alimentaire ».

Question sur l'habilitation Andes : le Réseau Andes est un réseau national, il rentre dans le cadre d'une habilitation nationale.

Il existe différents réseaux nationaux : réseau Vrac, réseau des épiceries sociales et solidaires, réseau ANDES, ...

(Des associations étudiantes sont par exemple labellisées ANDES)

Reformuler l'Item sur l'habilitation nationale, spécifier les différents réseaux notamment ANDES.

Le statut juridique des structures ne sera pas demandé.

Questions détaillées par département : les structures devront répondre aux questions autant de fois qu'elles travaillent sur un département différent.

Question sur les salariés dédiés uniquement à la gestion de l'aide alimentaire (y compris les salariés en mécénat de compétence).

Question sur les personnes en chantier d'insertion à prendre en compte dans les salariés ?

Les stagiaires ne seront pas comptabilisés.

Faire une note afin de préciser de ne pas prendre en compte les stagiaires mais de prendre en compte les apprentis et les alternants dans les salariés.

Question à ajouter sur les territoires d'actions des associations (communes, intercommunalités, département...)?

Préciser le nombre de bénévoles au 31/12.

Pour la question « La structure fait : »

- Ajouter la préparation de repas,
- Mettre ensemble « distribution repas » et « restauration assise »,
- Reprendre la nomenclature de Solinum sur cette question (menu déroulant).

Question sur la précarité alimentaire des étudiants : le Crous propose de l'aide alimentaire/repas à 1 euro.

Prévoir de travailler avec le Crous et les universités en lien avec les associations étudiantes : avoir un questionnaire spécifique pour les universités (cf. Laurent Bordet – il y aura bientôt une enquête condition de vie étudiante à l'université d'Angers– il fera le lien avec les autres universités).

Question sur les difficultés du bénévolat/engagement étudiant.

Avoir un focus précis sur les actions du Crous et des universités.

Question sur les chèques alimentaires incluse sur le questionnaire du CCAS.

La croix rouge fait des chèques alimentaires → à ajouter : bons/chèques alimentaires

Ajouter (de façon facultative) des questions sur l'âge, le sexe des bénéficiaires (cf. critères TICADI des banques alimentaires).

Ajouter une question sur la l'évolution de la demande d'aide alimentaire.

Remplacer « assistants sociaux » à la place de « travailleur sociaux / assistants de service social (CCAS, mairie, département...) ».

Ajouter une nouvelle question sur l'évolution des conditions d'attribution des aides alimentaires.

Mettre « augmentation » et « baisse » à chaque item pour la question sur l'évolution des conditions d'attribution.

NB : De nouveaux critères vont être établis prochainement pour les Restos du cœur avec un ciblage sur les enfants de moins 3 ans et les familles monoparentales.

Nouvelle question à établir sur les dons financiers et des subventions publiques :

- Remplacer « FEAD » par « Europe »
- Ajouter le conseil régional
- Ajouter « intercommunalités »
- Ajouter organisme de sécurité sociale (CAF, CPAM, MSA)

Dons alimentaires :

- Distinguer « commerçants de proximité » et « grandes et moyennes surface »
- Ajouter « dons d'associations »
- Ajouter une caractérisation de récupération de surplus (cuisines centrales, hôpitaux, évènementiels, ...)
- Ajouter « dons des chambres des métiers »
- Enlever « Banques Alimentaires »

Reformuler la question sur l'évolution de la qualité des dons alimentaires : « Stable/Meilleure/Moins bonne ».

Question sur l'évolution de la quantité simple : « à augmenter/à diminuer/stable ».

Nouvelle question sur le nombre de tonnes des produits alimentaires.

Formule à adopter pour convertir le tonnage en équivalent repas ? Attente du retour de la banque alimentaire sur cette formule.

Question à ajouter sur les sources d'approvisionnement des dons et des achats (avec le tonnage).

Les sources d'approvisionnement possibles : FSE+, achats, dons, les ramasses locales, autres... et demander le tonnage pour chaque source.

Les Restos du cœur ont une autre catégorie des aliments : protides/accompagnements/laitiers/autres.

Impossible d'adapter le questionnaire à chaque structure pour la question des catégories d'aliments.

Proposition d'une question supplémentaire sur les aides non alimentaires : produits d'entretien/ produits d'hygiène/alimentation animale/autres

Le questionnaire sera envoyé à la fin du 1^{er} trimestre 2025 (sur les données 2024).

Tester le questionnaire avec quelques associations : Restos de Cœur (Mr Hasse), Pain contre la faim le Mans – Epicerie solidaire (Mr Durand) et Udccas 44 (Mme Clergeau) dans le but de consolider le questionnaire pour la fin de l'année.

NB : À tout moment les Restos de cœur peuvent ressortir leurs données pour un territoire (commune, intercommunalité).

Prochain GT :

Proposition d'une date de GT **fin juin 2025** : présentation des résultats du questionnaire.